Envoyé en préfecture le 18/11/2026
Reçu en préfecture le 18/11/2026
Publié le
ID : 025-212502843-20261116-78_2026-DE

GRAND CHARMONT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°78/2026	OBJET : Révision de la subvention de fonctionnement 2026 au centre social des Francas
Date de la convocation : 10/11/2026 Date de la séance : 16/11/2026 Présidence de séance : Aurélie DZIERZYNSKI, Maire Secrétaire de séance : Bisma SENOUCI	Membres présents : MM. Aurélie DZIERZYNSKI, David LOYSEAU, Colette BESANÇON, Robert GRILLON, Nadia LAKHDER, Christophe CHARLES, Majda CHETTAT BENATTABOU, Hassan EL AZRAOUI, Pauline PERRIAU, Charles MONA, Roland TINET, Pierre KRALJEVIC, Hugues METILLE, Zahia MOUADJI, Ouafdi ADNANI, Séverine COENART, Nermin ABAZ, Bisma SENOUCI, Alain MOREL, Céline GROS, Julie GUILLEMET
Membres en exercice : 29 Membres présents : 21 Membres représentés : 5 Membres absents excusés : 1 Membres absents non excusés : 2 Votants : 26	Membres représentés : Mme Martine BATT donne pouvoir à Mme Zahia MOUADJI M. Hidir DEMIR donne pouvoir à Mme Pauline PERRIAU Mme Pinar KESER donne pouvoir à M. David LOYSEAU M. Daniel BOURQUIN donne pouvoir à M. Alain MOREL Mme Natacha HEMONET donne pouvoir à Mme Céline GROS
VOTE : UNANIMITÉ POUR : 26 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0	Membres absents excusés : Mme Yasmina TABECHE Membres absents non excusés : M. Fouad EL HAMINE M. Anass BENJAMAA
Extrait certifié exécutoire compte tenu de sa transmission au contrôle de la légalité le 18/11/2026 et de sa publication le 19/11/2026	
Conformément à l'article L.2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations, examinées en séance du 16/11/2026 par le conseil municipal, a été affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune le 19/11/2026	

Lors de sa séance du 27 avril 2026, le conseil municipal a attribué une subvention de 203 000 € au centre social de Grand-Charmont des Francas du Doubs au titre de l'année 2026, afin de soutenir la mise en œuvre de son projet social.

La Ville accompagne ainsi l'ensemble des actions portées par la structure, notamment le projet jeunesse, qui constitue un axe important de son intervention auprès des habitants.

Initialement prévu pour démarrer en janvier 2026, le projet jeunesse, et plus particulièrement le club ados, a finalement été mis en œuvre à compter du mois de septembre 2026. Ce décalage dans le calendrier opérationnel entraîne une modification de la période effective de fonctionnement de l'action sur l'exercice 2026.

Ainsi, et à la demande de la Ville, le centre social des Francas a procédé à une révision de son budget prévisionnel, en tenant compte de la période réelle de mise en œuvre du projet jeunesse.

Envoyé en préfecture le 18/11/2026
Reçu en préfecture le 18/11/2026
Publié le
ID : 025-212502843-20261116-78_2026-DE

GRAND CHARMONT

Le budget prévisionnel de cette action a ainsi été réajusté de 75 210 € à 23 908 €, correspondant à une prise en compte des dépenses au prorata de la période effective de fonctionnement.

En conséquence, la participation financière de la Ville au projet jeunesse est réévaluée de 26 676 € à 15 801 €, soit une diminution de 10 875 €.

Ce réajustement permet d'adapter le montant de la subvention municipale aux besoins réels de financement de l'action pour l'année 2026, tout en maintenant le soutien global de la Ville à l'ensemble du projet social porté par le centre social des Francas.

Au regard de ces éléments, **il est proposé au conseil municipal d'approuver le réajustement de la subvention accordée au centre social des Francas au titre de l'année 2026. La subvention initialement attribuée à hauteur de 203 000 € est ainsi réévaluée à 192 125 €, soit une diminution de 10 875 €, correspondant au réajustement de la participation municipale au titre du projet jeunesse.**

Le Maire,
Aurélie DZIERZYNSKI.

MAIRIE DE GRAND-CHARMONT (Doubs)

Le secrétaire de séance,
Bisma SENOUCI